

Commentaire sur le rapport d'expert de

Soguel, Nils et Angela Rodrigues Roberto (2025) : Analyse comparative de la structure des dépenses du canton de Fribourg, Rapport à l'attention de la Direction des finances de l'État de Fribourg, Lausanne, 2025

25 août 2025

De

Prof. Dr. Mark Schelker

Prof. Dr. Reiner Eichenberger

Professeurs d'économie politique
Université de Fribourg, Suisse

Table des matières

Executive summary	3
1. Introduction	4
2. Comparaison des dépenses brutes dans l'enseignement supérieur.....	5
2.1 Réplication et illustration des résultats de SR25	6
2.2 Comparaisons plus adéquates – autres conclusions	7
2.3 La croissance démographique fulgurante du canton de Fribourg	8
3. Comparaison des dépenses nettes dans l'enseignement supérieur	8
4. Comparaison des finances des hautes écoles universitaires.....	9
5. Conclusion.....	12
Sources de données	14

Executive summary

L'étude réalisée par Soguel et Rodrigues Roberto (2025) pour analyser la structure des dépenses du canton de Fribourg arrive notamment à la conclusion que le canton consacre des dépenses brutes par habitant supérieures à la moyenne dans le domaine des hautes écoles. Les comparaisons effectuées ne sont pas adaptées à l'évaluation de la politique des hautes écoles. Des comparaisons plus appropriées révèlent le contraire : Fribourg effectue des dépenses universitaires par habitant et par jeune adulte en âge de formation supérieure plus faibles que des cantons comparables disposant d'une université complète.

Trois particularités de l'étude sont déterminantes :

Premièrement, l'étude compare les dépenses universitaires entre tous les cantons et au sein du groupe des cantons universitaires. En ce qui concerne les universités, aucune distinction n'est faite entre les universités complètes et les universités partielles spécialisées sans facultés de sciences naturelles ou de médecine. Cela fausse considérablement l'image. Fribourg a une université complète avec des domaines de spécialisation élaborés et une offre bilingue. C'est pourquoi une comparaison avec d'autres cantons disposant d'une université complète est avant tout pertinente. En tenant compte de cet aspect, le canton de Fribourg n'affiche pas une charge plus élevée que les cantons comparables.

Deuxièmement, la structure démographique n'est pas prise en compte. Fribourg est le canton le plus jeune de Suisse, avec une proportion de personnes en âge de formation supérieure à la moyenne. Les comparaisons par habitant basées sur la population totale ignorent ce fait et font apparaître les dépenses dans le domaine de la formation supérieure comme étant plus élevées qu'elles ne le sont en réalité par rapport à la situation démographique de départ. Si l'on tient compte des différences démographiques, le constat est contraire à celui de l'étude : les dépenses universitaires par personne en âge de formation supérieure dans le canton de Fribourg sont inférieures à la moyenne des cantons comparables.

Troisièmement, l'étude se base sur les dépenses brutes. Elle attribue toutes les dépenses universitaires de Fribourg au canton, sans en déduire les compensations substantielles de la Confédération et d'autres cantons. Ces transferts réduisent considérablement la charge nette de Fribourg. A Fribourg, les coûts nets sont particulièrement inférieurs aux coûts bruts, car les hautes écoles sont importantes par rapport à la taille de la population. En tenant compte de cet aspect, les coûts net par habitant et a fortiori par jeune adulte habitant tombent presque au niveau des cantons disposant d'universités partielles spécialisées.

Enfin, les dépenses pour l'université, les hautes écoles spécialisées et la haute école pédagogique sont présentées en une seule fois, ce qui efface les différences institutionnelles. Il n'est pas possible d'en déduire des conclusions sur l'efficacité de l'Université de Fribourg ou des diverses hautes écoles spécialisées. Une comparaison séparée des universités montre que l'Université de Fribourg travaille avec les coûts par étudiant les plus bas en comparaison avec d'autres universités complètes.

En résumé, l'analyse de l'étude de Soguel et Rodrigues Roberto (2025) montre que les dépenses d'enseignement supérieur élevées du canton de Fribourg sont dues à des insuffisances méthodologiques. Ces comparaisons ne permettent donc pas de poser des jalons en matière de politique financière ou de définir des priorités dans le domaine de l'enseignement supérieur.

1. Introduction

En octobre 2024, la Direction des finances du canton de Fribourg a donné le mandat de soumettre les finances cantonales fribourgeoises à une comparaison intercantonale. L'expertise du professeur Dr Nils Soguel et de Mme Angela Rodrigues Roberto de l'IDHEAP de l'Université de Lausanne (ci-après « SR25 ») a été réalisée en février 2025 et présentée par la Direction des finances en juin 2025.^{1,2} L'étude respecte le cadre fixé par la Direction des finances du canton de Fribourg et les sources de données et les calculs sont compréhensibles.

L'un des principaux constats de l'expertise est que les dépenses brutes du canton de Fribourg avec ses communes dans les domaines des hautes écoles et de l'agriculture représentent une part plus importante des dépenses totales par rapport à la moyenne des autres cantons et génèrent des dépenses par habitant plus élevées (SR25, tableaux 1 et 2). Ce constat n'est pas inattendu, le canton de Fribourg étant connu pour son université et son agriculture.

Mais les comparaisons effectuées sont inappropriées et trompeuses pour évaluer les questions essentielles de la politique dans le domaine de la formation supérieure. Elles sont inappropriées parce qu'elles ne disent rien, par exemple, sur ce que les hautes écoles coûtent réellement au canton de Fribourg, sur les différences de coûts entre les hautes écoles – c'est-à-dire l'université, les hautes écoles spécialisées et la haute école pédagogique – ou sur l'efficacité des prestations par rapport aux autres hautes écoles. Elles sont trompeuses, car la moindre amélioration de la comparabilité des groupes de comparaison suffit à inverser les résultats. Les comparaisons effectuées ne permettent donc pas de poser des jalons en matière de politique financière ou de définir des priorités dans le domaine des hautes écoles.

Nous voyons au moins cinq problèmes principaux :

Premièrement, les comparaisons des dépenses brutes du canton de Fribourg aussi bien avec la moyenne des cantons qu'avec la moyenne des cantons universitaires sont peu pertinentes. Une simple distinction au sein du groupe de comparaison des cantons universitaires selon qu'il s'agit d'une université complète (y compris les domaines des sciences naturelles et de la médecine) ou d'une « université partielle » spécialisée (spécialisations sans les sciences naturelles et la médecine) change le tableau dressé par SR25. En comparaison avec d'autres cantons disposant d'une université complète, les dépenses brutes par habitant du canton de Fribourg se situent à un niveau comparable ou inférieur. Voir chapitre 2.

Deuxièmement, la comparaison par habitant ignore le fait que le canton de Fribourg présente une population comparativement jeune et qu'il doit donc automatiquement faire face à des dépenses de formation plus élevées. Le fait de ne pas tenir compte des différences démographiques fausse les comparaisons entre les cantons. Si l'on tient compte des différences démographiques, les dépenses brutes par personne en âge de formation supérieure dans le canton de Fribourg sont nettement inférieures à celles des cantons comparables disposant d'une université complète. Voir chapitre 2.

¹ SR25 : Soguel, Nils et Angela Rodrigues Roberto (2025) : Analyse comparative de la structure des dépenses du canton de Fribourg, Rapport à l'attention de la Direction des finances de l'État de Fribourg, Lausanne, 2025, <https://www.fr.ch/de/document/556936>

² Communiqué de presse : <https://www.fr.ch/dfin/actualites/les-collectivites-publiques-fribourgeoises-depensent-par-habitant-moins-que-la-moyenne-suisse-pour-remplir-la-plupart-de-leurs-fonctions>

Troisièmement, et en lien avec le point précédent, le canton de Fribourg connaît une croissance démographique exceptionnellement forte, avec une proportion supérieure à la moyenne de personnes en formation supérieure. Cela entraîne automatiquement une augmentation des coûts de formation pour le canton. Le canton devra participer à l'évolution des coûts soit dans le cadre de ses propres institutions de formation supérieure, soit dans le cadre d'indemnités versées à d'autres cantons. Le niveau et l'évolution des dépenses sont en grande partie la conséquence de la forte croissance démographique et ne sont donc pas directement liés à la politique des hautes écoles. Voir chapitre 2.

Quatrièmement, les comparaisons effectuées sur la base des dépenses brutes surestiment la charge financière réelle du canton, car elles ne tiennent pas compte des transferts substantiels de la Confédération et d'autres cantons. Les auteurs de l'étude soulignent également ce point (SR25, p. 2). Les dépenses brutes de près de 509 millions de francs en 2022 comprennent toutes les dépenses dans le domaine des hautes écoles. Elles englobent aussi bien les dépenses de l'université, des hautes écoles spécialisées et de la Haute école pédagogique (402 millions) que les transferts (106 millions) que le canton effectue à d'autres cantons dans le cadre d'accords intercantonaux pour la compensation des coûts de formation. Les dépenses brutes ne tiennent pas compte du fait que le canton de Fribourg, en tant que canton hébergeant des hautes écoles, bénéficie de transferts provenant de la Confédération et d'autres cantons (197 millions) et de redevances telles que les taxes scolaires et les taxes d'utilisation (71 millions). Les transferts concernent principalement la contribution de base de la Confédération au financement des hautes écoles (53 millions) et les contributions d'autres cantons (142 millions) dans le cadre d'accords intercantonaux visant à compenser les coûts de formation. Voir chapitre 3.

Cinquièmement, l'addition des dépenses de différentes hautes écoles ne permet pas de tirer des conclusions sur chacune des hautes écoles.

Les comparaisons effectuées dans SR25 ne permettent pas d'évaluer la politique financière des hautes écoles, notamment la question du rapport coûts-efficacité des propres hautes écoles. Pour cela, il faudrait des analyses approfondies du rapport coûts-efficacité des différentes institutions. Comme premier pas dans cette direction, le chapitre 4 compare les dépenses par étudiant de l'Université de Fribourg avec celles de toutes les autres hautes écoles universitaires de Suisse. Cette comparaison montre que l'Université de Fribourg est de loin l'université complète la moins chère de Suisse.

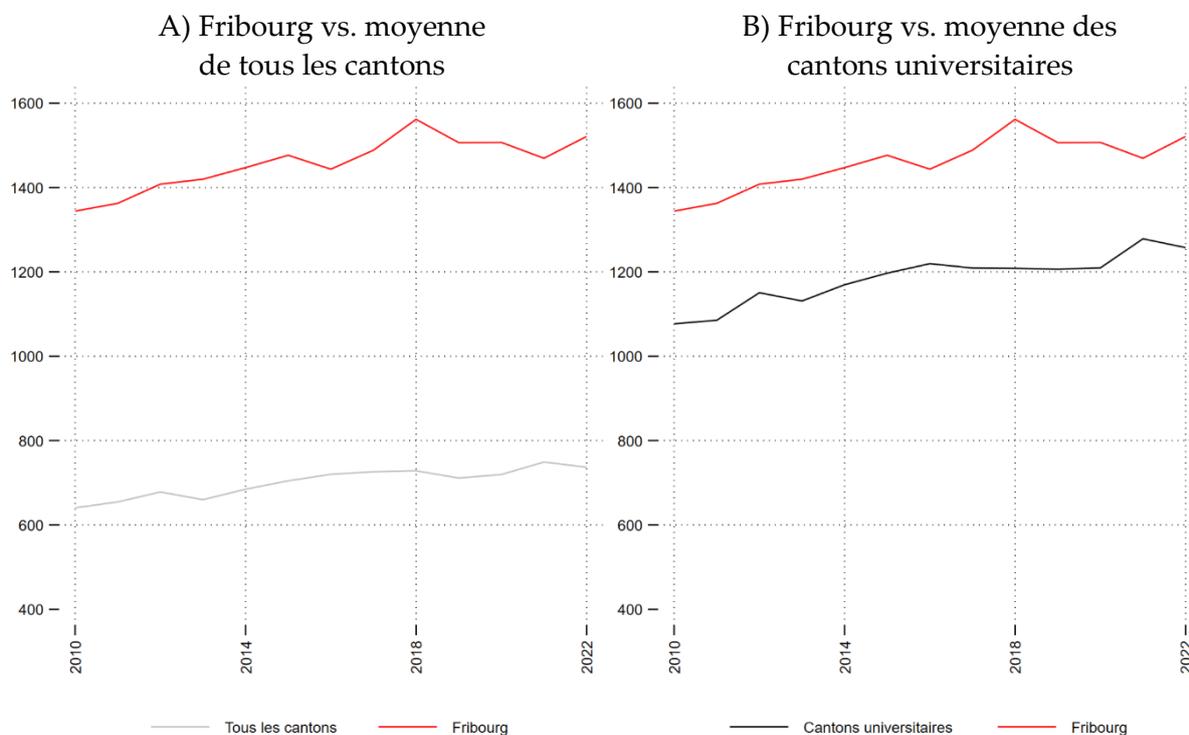
2. Comparaison des dépenses brutes dans l'enseignement supérieur

Bien que la comparaison des dépenses brutes dans le domaine des hautes écoles n'ait guère de sens, comme nous l'avons évoqué plus haut, nous nous pencherons brièvement dans ce chapitre sur les comparaisons effectuées dans SR25. D'une part, nous reproduisons les résultats de SR25 et les présentons pour une période plus longue. D'autre part, nous reprenons les deux premiers problèmes principaux mentionnés, à savoir le manque de comparabilité des groupes de comparaison formés dans SR25, et illustrons les résultats avec une formation de groupes plus adéquate pour la période 2010-2022.

2.1 Réplication et illustration des résultats de SR25

SR25 compare les dépenses brutes dans le domaine des hautes écoles entre les cantons ; une fois en tant que part des dépenses totales et une fois par habitant. Nous nous concentrons sur les dépenses brutes des hautes écoles par habitant de la population fribourgeoise dans les tableaux 1 et 2 dans SR25. Les données proviennent de la statistique financière de l'Administration fédérale des finances (AFF) et comprennent aussi bien les dépenses courantes que les dépenses d'investissement des cantons et des communes. SR25 utilise la moyenne des années 2021 et 2022. Selon SR25, le canton de Fribourg dépense en moyenne 1495 francs par habitant pour l'enseignement des hautes écoles. Ce montant est supérieur de 629 francs ou 73% à la moyenne des autres cantons (SR25, tableau 2). La comparaison avec les autres cantons universitaires réduit cette différence de moitié, mais elle reste importante avec un surcoût de 292 francs par habitant ou 24% dans le canton de Fribourg (SR25, tableau 4).

Fig. 1 : Évolution des dépenses brutes des cantons et des communes dans le domaine universitaire par habitant, 2010-2022, regroupement selon SR25



Notes : Dépenses brutes : Dépenses totales (dépenses courantes + dépenses d'investissement) (AFF)

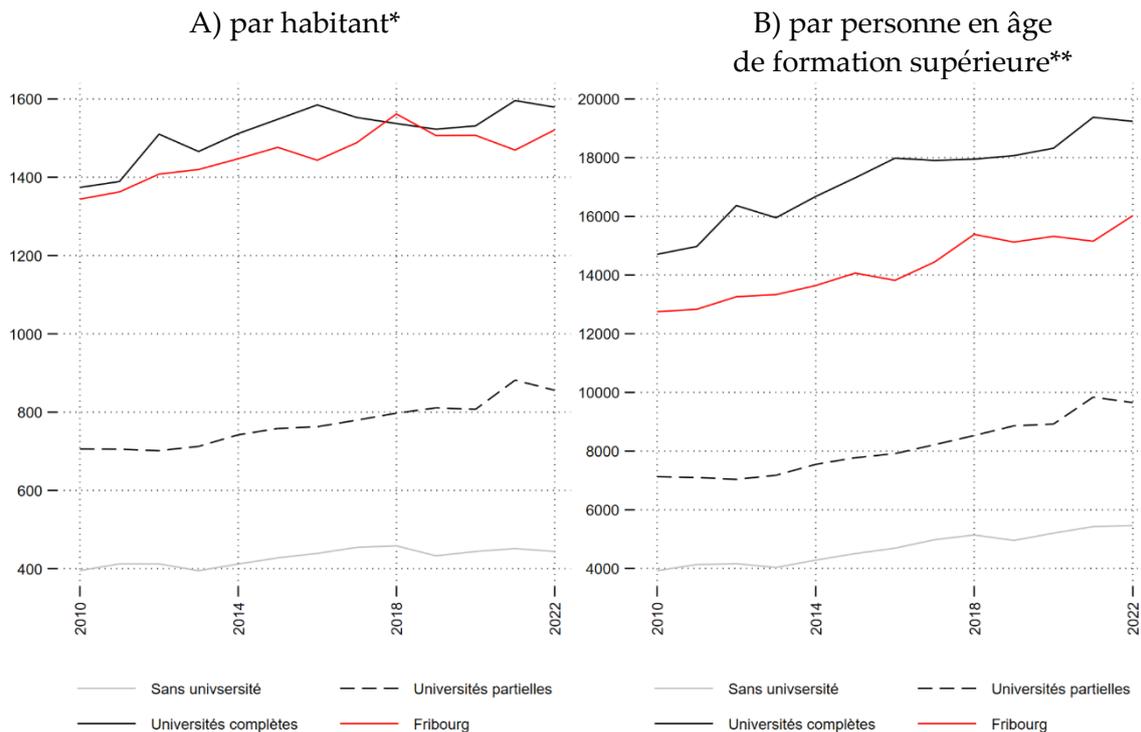
Sources : Administration fédérale des finances (AFF), Office fédéral de la statistique (OFS) ; calculs et présentation propres.

Dans la Fig. 1, nous illustrons les comparaisons de SR25 sur une période prolongée de 2010 à 2022. Nous utilisons exactement les mêmes sources de données et définitions des groupes de comparaison et pouvons répliquer les données de SR25. On constate les différences mentionnées dans SR25 dans la comparaison par habitant entre le canton de Fribourg et la moyenne des autres cantons (panel A) et la moyenne des cantons universitaires (panel B).

2.2 Comparaisons plus adéquates – autres conclusions

Attaquons-nous aux deux premiers problèmes majeurs de comparabilité des dépenses brutes évoqués dans le chapitre d'introduction : la distinction du groupe de comparaison des cantons universitaires entre université partielle et université complète, et les différences démographiques entre les cantons avec la population comparativement jeune du canton de Fribourg.

Fig. 2 : Évolution des dépenses brutes des cantons et des communes dans le domaine des hautes écoles, 2010-2022, regroupement selon le type d'université



Notes : Dépenses brutes : Total des dépenses (dépenses courantes + dépenses d'investissement) (AFF)

* Population résidante permanente (OFS), ** Groupe des 18 à 25 ans population résidante permanente (OFS)

Sources : Administration fédérale des finances (AFF), Office fédéral de la statistique (OFS) ; propres calculs et présentation.

La Fig. 2, panel A) illustre l'évolution des dépenses brutes par habitant et fait la distinction entre les universités partielles et les universités complètes dans le groupe de comparaison des cantons universitaires. Une comparaison pertinente entre les sites universitaires doit prendre en compte les différentes prestations de services (université partielle ou complète) des universités. Dans le cas contraire, on compare littéralement des pommes et des poires. Il s'avère que les dépenses brutes relativement élevées du canton de Fribourg par rapport à d'autres cantons sont entièrement dues au manque de comparabilité des groupes de comparaison dans SR25. En tant que site d'une université complète, le canton de Fribourg présente des dépenses brutes par habitant comparables ou inférieures à la moyenne des cantons comparables disposant d'une université complète.

La Fig. 2, panel B) tient en outre compte de la structure démographique différente entre les cantons et illustre les dépenses brutes par personne en âge de formation supérieure (18-25 ans) du canton de Fribourg par rapport aux cantons sans université, avec université partielle, et avec université complète. Il s'avère qu'en tenant compte de la démographie, l'image présentée dans SR25 doit être complètement révisée. En ce qui concerne les dépenses brutes par personne en âge de formation supérieure, donc en tenant compte de la démographie, le canton de Fribourg se situe nettement en dessous de la moyenne des cantons comparables disposant d'une université complète.

2.3 La croissance démographique fulgurante du canton de Fribourg

Le canton de Fribourg connaît depuis des années une croissance démographique exceptionnellement forte, avec une proportion de jeunes en âge de formation supérieure à la moyenne. Dans sa politique économique et sociale, le canton mise sur des instruments qui accélèrent la croissance démographique. Selon les données de l'Office fédéral de la statistique (OFS), la population résidente permanente du canton de Fribourg a augmenté de 20 % entre 2010 et 2022. Le canton de Fribourg est ainsi le canton suisse qui a connu la croissance la plus rapide durant cette période. Dans le même temps, la performance économique (PIB) par habitant n'a augmenté que de 9,6% sur la même période. Le canton de Fribourg fait ainsi partie des trois cantons ayant la plus faible croissance économique par habitant de Suisse.

Les conséquences de cette politique économique menée par le canton de Fribourg depuis des décennies se reflètent automatiquement dans l'évolution des dépenses de formation et plus particulièrement dans les dépenses pour les hautes écoles. L'augmentation constante des dépenses de formation est donc une conséquence directe de cette forte croissance démographique. L'évaluation de la politique de formation doit tenir compte de cet état de fait. Les leviers pour faire face à ce phénomène ne sont donc pas à chercher en premier lieu dans la politique de l'éducation.

3. Comparaison des dépenses nettes dans l'enseignement supérieur

Les comparaisons basées sur les dépenses brutes de la politique des hautes écoles ne sont pas très pertinentes. Ainsi, les comparaisons des dépenses brutes surestiment la charge financière réelle du canton. Les cantons hébergeant des hautes écoles bénéficient de transferts substantiels de la part de la Confédération et d'autres cantons, qui ne sont pas pris en compte dans une comparaison brute. De ce fait, les dépenses brutes sont substantiellement supérieures aux dépenses nettes effectives à la charge du canton, et les comparaisons avec d'autres cantons ayant des institutions de formation différentes sont biaisées.

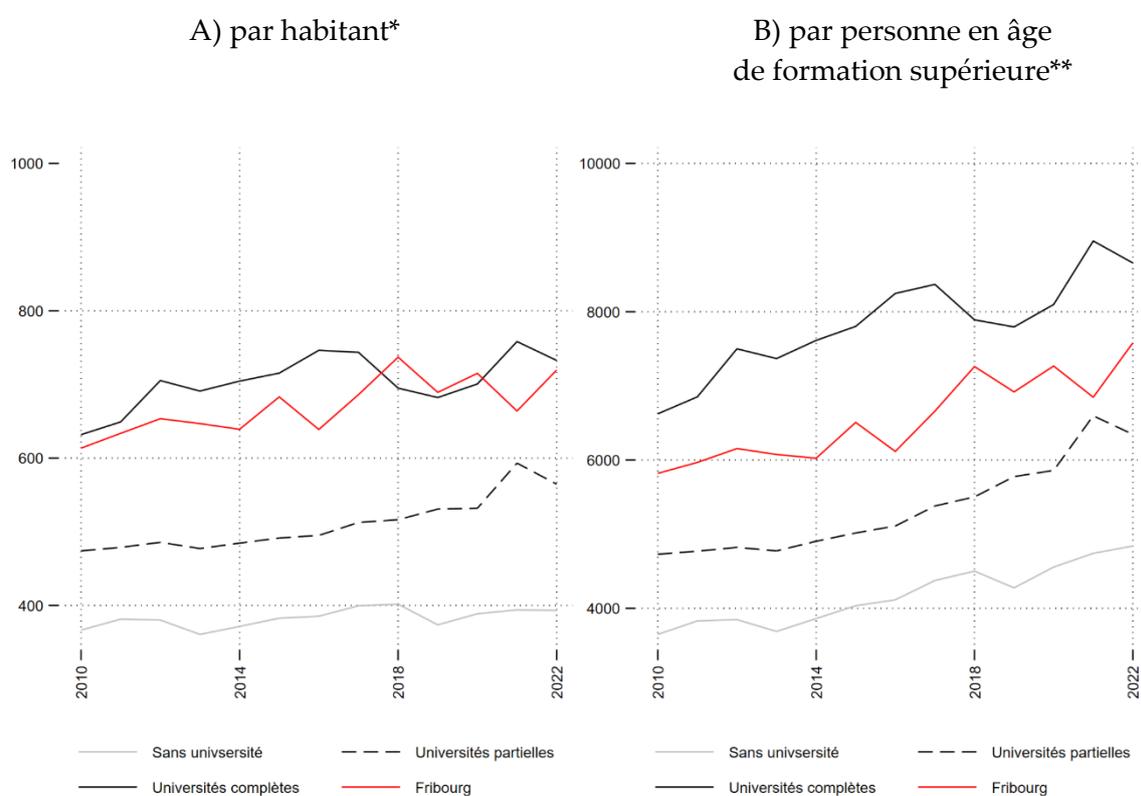
Il convient de souligner que les dépenses nettes incluent également les transferts du canton de Fribourg à d'autres cantons pour l'indemnisation des prestations de formation. Ainsi, en 2022, les paiements de transfert du canton de Fribourg à d'autres cantons universitaires (« Contributions aux cantons et concordats ») s'élevaient à plus de 100 millions de francs.

La Fig. 3 compare les dépenses nettes du canton de Fribourg avec celles des cantons sans université, avec université partielle et avec université complète, à nouveau par habitant (panel A) et par personne en âge de formation supérieure (panel B). Les résultats du panel A montrent que le canton de Fribourg n'a pas à faire face à des dépenses nettes par habitant plus élevées

que la moyenne des autres cantons ayant une université complète. La prise en compte des différences démographiques dans le panel B montre qu'en termes de dépenses nettes par personne en âge de formation supérieure, le canton de Fribourg dépense nettement moins que la moyenne des cantons disposant d'une université complète.

Il convient de souligner que ni les dépenses brutes ni les dépenses nettes ne permettent d'identifier les dépenses par haute école. Les données de l'Administration fédérale des finances (AFF) contiennent en résumé aussi bien les dépenses des différentes institutions de formation que les transferts à d'autres cantons pour indemniser les prestations de formation fournies aux étudiants de leur propre canton, ainsi que d'autres catégories de dépenses.

Fig. 3 : Évolution des dépenses nettes des cantons et des communes dans le domaine des hautes écoles, 2010-2022, regroupement selon le type d'université.



Notes : Dépenses nettes : dépenses totales - compensations - recettes de transfert - recettes d'investissement.

* population résidente permanente (OFS), ** groupe des 18-25 ans population résidente permanente

Sources : Administration fédérale des finances (AFF), Office fédéral de la statistique (OFS) ; propres calculs et présentation.

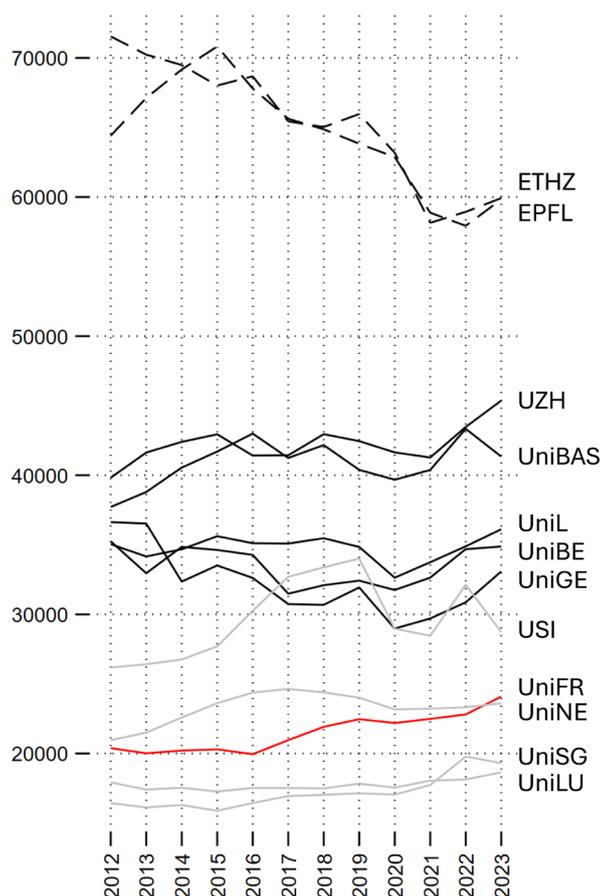
4. Comparaison des finances des hautes écoles universitaires

Pour pouvoir comparer de manière plus ou moins pertinente les coûts dans le domaine des hautes écoles, il faudrait comparer directement les coûts des institutions de formation individuelles. Or, il est évident qu'une comparaison naïve des dépenses annuelles totales des

différentes hautes écoles n'aurait guère de sens. Les universités se distinguent fortement par leur taille, par exemple par le nombre d'étudiants, ou par leur offre de disciplines.

Pour illustrer les différences de coûts dans le domaine des hautes écoles, la Fig. 4 montre à titre d'exemple les dépenses des hautes écoles universitaires par étudiant pour la période 2012-2023. La comparaison tient compte des différences de taille en termes de nombre d'étudiants, mais ne distingue que de manière très rudimentaire les différentes offres de disciplines. La Fig. 4 présente toutes les universités et instituts universitaires suisses individuellement et les distingue visuellement selon qu'il s'agit d'universités partielles (en gris) ou complètes (en noir) ou d'écoles polytechniques fédérales (en noir et en pointillés). La Fig. 4 ne tient pas compte des fonds tiers, par exemple du Fonds national suisse (FNS). Leur prise en compte accentuerait les différences présentées.

**Fig. 4 : Finances des hautes écoles universitaires, 2012-2023
(sans les fonds tiers)**

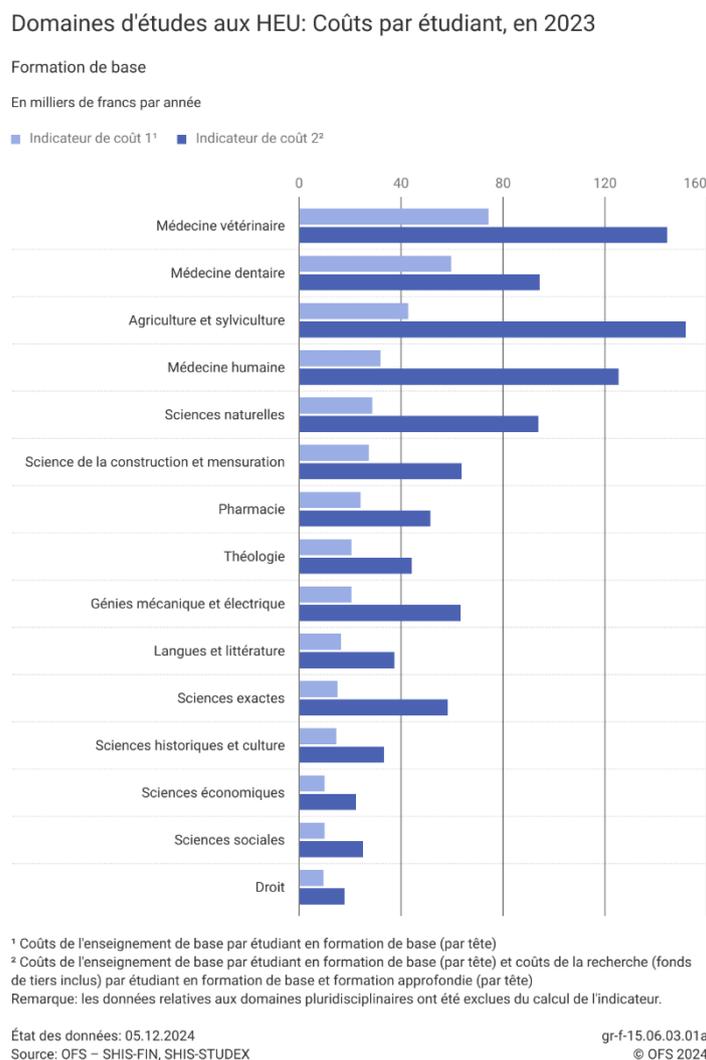


Remarques : Charges selon le total des comptes des hautes écoles par étudiant sans fonds tiers (OFS).

Sources : Office fédéral de la statistique (OFS) ; propres calculs et présentation.

Dans cette comparaison, l'Université de Fribourg est l'université complète dont les dépenses par étudiant sont de loin les plus faibles. Seules l'université (partielle) de Lucerne, qui se concentre sur des disciplines relativement peu coûteuses telles que les sciences économiques, juridiques et culturelles, et l'université (partielle) de Saint-Gall, qui se concentre sur des disciplines similaires, sont globalement plus avantageuses. Les écoles polytechniques fédérales (ETHZ et EPFL) affichent les dépenses les plus élevées par étudiant. La spécialisation dans les sciences naturelles et les sciences de l'ingénieur sont des facteurs de coûts importants, puisqu'elles font partie des disciplines les plus chères. La Fig. 5 illustre les grandes différences de coûts entre les domaines d'études.

Fig. 5 : Coûts par étudiant des hautes écoles universitaires en 2023



Sources : Office fédéral de la statistique (OFS)

Pour une évaluation pertinente du rapport coûts-efficacité, il faudrait en outre distinguer les dépenses dans les domaines de l'administration, de l'enseignement et de la recherche. Et ce n'est pas tout : les différences en termes d'offre et de demande de disciplines dans les différents

domaines d'études devraient être prises en compte de manière beaucoup plus détaillée pour une comparaison rigoureuse des coûts.

Pour évaluer l'efficacité réelle, il faudrait en outre prendre en compte de nombreux aspects supplémentaires. Citons par exemple la qualité de l'enseignement et de la recherche ainsi que l'impact économique et social d'une institution de formation, toujours en comparaison avec les moyens financiers engagés.

A titre d'exemple, on peut citer les classements de recherche courants basés sur la production de publications, les citations, etc. Les comparaisons de la masse de production brute sans tenir compte du cadre financier disponible ne permettent toutefois pas encore de tirer des conclusions sur l'efficacité dans le domaine de la recherche. Pour cela, il faudrait répondre à la question de l'effet marginal d'un budget de recherche supplémentaire sur la production de la recherche. Le classement de la performance de la recherche par franc de budget de Krebs, O'Neill et Eichenberger (2014) a fourni une première approximation.³ Ils ont montré que l'Université de Fribourg se trouvait en deuxième position derrière l'Université de Lausanne pour le nombre de publications par franc. Dans le classement basé sur le nombre de scientifiques souvent cités – un indicateur souvent utilisé dans les classements de recherche – et en tenant compte du budget disponible, l'Université de Fribourg a même obtenu la première place devant l'Université de Bâle. Cela montre que l'Université de Fribourg atteint un haut niveau de production avec des ressources relativement limitées.

5. Conclusion

L'étude de Soguel et Rodrigues Roberto (2025) – SR25 – compare les dépenses brutes entre les cantons, entre autres dans le domaine des hautes écoles. L'évaluation suit les directives du mandant, la Direction des finances du canton de Fribourg. Elle montre que les domaines des hautes écoles et de l'agriculture présentent des dépenses brutes plus élevées que la moyenne des autres cantons, alors que d'autres domaines présentent des dépenses similaires ou inférieures à la moyenne en comparaison cantonale.

Nous montrons pourquoi les comparaisons des dépenses brutes cantonales effectuées dans l'étude ne sont pas pertinentes pour l'évaluation de la politique des hautes écoles et pourquoi les interprétations basées sur ces comparaisons induisent en erreur.

La focalisation sur les dépenses brutes par habitant ou au prorata des dépenses brutes totales du canton ne tient pas compte i) des différences entre les institutions de formation cantonales (cantons sans université versus cantons avec université partielle ou complète) et ignore ii) les différences démographiques (la part supérieure à la moyenne de la population en âge de formation supérieure dans le canton de Fribourg) et iii) la forte croissance démographique du canton de Fribourg. Si l'on tient compte de ces aspects, même individuellement, les dépenses brutes du canton de Fribourg sont *inférieures* à la moyenne des cantons comparables, ce qui contredit fondamentalement les affirmations de base du SR25.

De plus, les dépenses brutes ne reflètent pas la charge financière réelle du canton. Outre les dépenses brutes pour les hautes écoles (509 millions de francs en 2022), les cantons hébergeant

³ Krebs, Benjamin, Joel O'Neill und Reiner Eichenberger (2014). Mehr Geld für die Kleinen. NZZ am Sonntag, 26. Januar 2014.

des hautes écoles sont déchargés par des transferts de la Confédération et des autres cantons (197 millions de francs en 2022) et par des rémunérations telles que les taxes scolaires et d'utilisation (71 millions de francs en 2022). Il faudrait donc au moins considérer les dépenses nettes. Si l'on tient compte des différences entre les universités (université partielle vs université complète) et/ou des différences démographiques entre les cantons, les dépenses nettes du canton de Fribourg sont à nouveau *inférieures* à la moyenne des cantons comparables. Mais la comparaison des dépenses nettes dans le domaine des hautes écoles n'est pas non plus très significative pour de nombreuses questions pertinentes : les dépenses nettes comprennent, en résumé, aussi bien les coûts des institutions de formation que les transferts payés par le canton de Fribourg pour indemniser les prestations de formation à d'autres cantons (100 millions de francs en 2022). De plus, elles ne tiennent pas compte des prestations fournies par les différentes institutions de formation d'un canton et de leurs coûts individuels.

Une comparaison exemplaire des finances universitaires par étudiant permet d'approcher la question centrale lors de l'évaluation de la politique universitaire : l'efficacité de l'utilisation des moyens. Elle montre que l'Université de Fribourg est de loin l'université complète la moins chère de Suisse. Si l'on tient compte du fait que l'Université de Fribourg propose une offre d'études complète en deux langues (français/allemand) ou même en trois langues (français/allemand/anglais) – une caractéristique unique dans le paysage universitaire européen –, le résultat de l'Université de Fribourg en tant qu'université complète la moins chère de Suisse est d'autant plus impressionnant.

La question de l'efficacité ne pourrait toutefois être résolue de manière correcte et systématique que par des analyses supplémentaires et approfondies. Cela sort du cadre de ce commentaire de classement.

En résumé, nous constatons que l'étude de Soguel et Rodrigues Roberto (2025), commandée par la Direction des finances du canton de Fribourg, ne constitue pas une base empirique pertinente pour l'évaluation des coûts dans le domaine des hautes écoles.

* *
*

Sources de données

Office fédéral de la statistique (OFS), 2025.

- Statistique de la population et des ménages.
- Etudiants et diplômés des hautes écoles.
- Finances des hautes écoles universitaires.

Administration fédérale des finances (AFF), 2025.

- Statistique financière, cantons et leurs communes, compte de financement par nature et par fonction.